



Mémorandum d'entente sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'Océan indien et de l'Asie du sud-est

Distr. GENERAL

MT-IOSEA/SS.5/Doc. 6
Point de l'ordre du jour 7a

29 Décembre 2011

SIXIEME REUNION DES ETATS SIGNATAIRES
Bangkok, Thaïlande, 23-27 janvier 2012

APERÇU GENERAL DE LA MISE EN OEUVRE DU
MEMORANDUM D'ENTENTE DE L'IOSEA

SYNTHESE DES RAPPORTS NATIONAUX JUSQU'AU 23 DECEMBRE 2011

Introduction

Les états signataires du *Mémorandum d'entente sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'Océan indien et de l'Asie du sud-est* sont incités à soumettre un rapport annuel décrivant leur mise en œuvre du dit mémorandum. Un formulaire modèle standard et une facilité de rapport online ont été développés afin de permettre aux états signataires de soumettre leurs rapports par l'internet et de les réviser à leur guise lorsqu'ils auront de nouvelles informations.

Ce document a comme fondation les analyses compréhensives préparées en 2006 et 2008 à propos des mesures de conservation des tortues marines et de leurs habitats dans la région de l'Océan indien et l'Asie du sud-est mises en place par les gouvernements. Presque tous les 33 états signataires de l'IOSEA ont fourni des informations et ont contribué à cette analyse. Bien que ces rapports ne soient pas tous complets et la qualité des informations fournies soit variable d'un pays à un autre, il est possible cependant d'obtenir une compréhension relativement bonne à propos des forces et des faiblesses des rapports et de la mise en œuvre du Mémorandum dans cette région vaste.

La valeur inhérente d'une analyse aussi détaillée est que cela nous permet d'aller beaucoup plus loin que l'exercice typique que représente un rapport qui consiste souvent le fait de le faire rien que pour le rapport même. Elle permet en effet d'établir des références qui serviront pour mesurer les progrès futurs et pour indiquer les domaines où il y a eu peu de progrès dans la mise en œuvre et où il convient donc peut-être d'accorder plus d'attention et cela selon des priorités établies. Ce qui est également important c'est le fait qu'elle décrit des pratiques exemplaires qui peuvent être développées et reproduites dans d'autres pays s'ils ont des ressources nécessaires et les circonstances sont appropriées. Ce rapport répond aussi au besoin de s'échanger des informations à propos de ce qui a été fait et ce qui est en train d'être fait dans un certain nombre de domaines en vue, si possible, de prévenir contre toute duplication futile des efforts.

Ce document a surtout le but de passer outre le fait de présenter tout simplement un rapport sur les activités (*produits*) et de cibler plus l'attention sur les résultats découlant des interventions faites (*résultats*). Ce qui a exigé des lignes d'interrogations détaillées car il n'est possible d'estimer l'efficacité des efforts entrepris qu'avec des enquêtes approfondies. En fin de compte, l'on ne jugera pas les gérants seulement sur les actions qu'ils ont entreprises mais aussi si ces actions ont fait avancer les choses pour la survie à long terme des tortues marines et des habitats sur lesquels les tortues marines dépendent.

Il est clair que la responsabilité de conservation et de gestion des tortues marines n'est pas du domaine propre aux gouvernements seulement. En fait, beaucoup de travail sur le terrain est effectué par de multiples organisations nongouvernementales éparpillées dans toute la région. Alors que ces efforts sont partiellement tenus compte dans certains rapports nationaux mais il est vraisemblable qu'il y a un volume considérable des activités qui n'est pas adéquatement reflété dans cette procédure de rapports. Afin de compenser partiellement pour cette insuffisance, la base de données de l'IOSEA sur les projets dont on peut accéder en passant par le site Internet de l'IOSEA (www.ioseaturtles.org) comporte une richesse

d'informations sur plus de 100 projets qui sont entrepris dans plus de 30 pays de la région de l'IOSEA. Bien qu'on ne se soit pas efforcé d'intégrer dans ce rapport les informations relatives aux projets de sources nongouvernementales et gouvernementales, au moins la revue superficielle des données de base permet d'avoir une impression claire de l'échelle de ces autres activités. Avec le temps, l'on peut espérer que le MOU des tortues marines de l'IOSEA pourra servir en tant que véhicule pour assurer une meilleure intégration de tous ces efforts de valeur.

Le formulaire modèle du rapport actuel est identique à celui qui était employé en 2008. Le fait de maintenir le même formulaire de base permet de comparer les résultats d'une période à une autre. Les sous-divisions majeures du plan de conservation et de gestion (à savoir, les six objectifs principaux et les 24 programmes) sont aussi employées en vue de structurer les discussions dans l'analyse qui suit. Et de même que dans les réunions précédentes, des matrices repérées par des couleurs ont été préparées afin d'illustrer les progrès dans le domaine de la mise en œuvre d'une manière facile à reconnaître visuellement.

Ce document est divisé en trois sections. Suite au sommaire exécutif, la première partie donne en résumé les résultats principaux. La deuxième partie fournit des informations de base plus importantes à partir desquelles les conclusions sont tirées. Un index des mots clés communs est aussi fourni afin de faciliter la lecture de cette partie du document et d'identifier les questions d'intérêt particulier. La troisième partie donne une description de la méthodologie employée, y compris les critères détaillés employés pour les scores.

Action requise : Les états signataires sont invités à se servir de ce document pour identifier les problèmes relatifs à la conservation et à la gestion qui exigeront plus de discussions en profondeur à la réunion ainsi que des actions de suivi collectives après cela. L'on s'attend à ce que la plupart des discussions vont se concentrer sur la première partie qui comporte des recommandations en vue d'améliorer les rapports ainsi que des questions et des recommandations qui sont soumises à la considération des états signataires.

Sommaire exécutif

1. Depuis la sixième réunion des états signataires, le nombre des membres du Mémorandum de l'IOSEA s'est agrandi de six pays – ce qui fait que le nombre total des états membres soit de 33. Il ne reste que quelques pays avec des bords de mer importants au sein de la région de l'IOSEA qui devront devenir membres.

2. La qualité des rapports nationaux varie considérablement entre les états signataires avec juste quelques membres qui ont fait des rapports extensifs avec des détails considérables pendant que d'autres ont fourni des informations moins compréhensives. Quoiqu'il en soit, l'écart a tendance à s'atténuer et il y a au moins quelques informations de tous les états signataires qui sont disponibles avec l'exception de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Yémen qui doivent encore soumettre leurs rapports nationaux complets. En termes de la mise en œuvre générale, l'image prédominante qui se discerne est celle d'un certain progrès si l'on considère tout le spectre du plan de conservation et de gestion (CMP) de l'IOSEA, bien que celui-ci soit limité dans son ampleur. La matrice avec des références colorées de l'annexe 1 donne une représentation visuelle de l'étendue de ce progrès pour tous les membres d'une manière collective.¹

3. En comparant les résultats de 2011 à ceux de 2008, l'on peut observer des améliorations dans les domaines de la mise en œuvre/du rapport de 13 parmi les 24 programmes du CMP de l'IOSEA. Si l'on compare les résultats des états membres individuels, il y a 22 parmi les 27 signataires (jusqu'en 2008) qui ont témoigné de l'amélioration dans les domaines de la mise en œuvre/du rapport du CMP, dont 14 d'une manière vraiment substantielle. La performance générale de tous les états signataires s'est aussi amélioré quelque peu (environ 12 %), mais moins que les attentes. Ceci peut être dans une large mesure dû au fait que plusieurs des signataires récents n'ont pas encore complété leurs rapports entiers. Sans cette situation temporaire, il est vraisemblable que la moyenne du programme général aurait dû être beaucoup plus élevée en comparaison avec 2008.

4. En considérant toutes les quatre sous-régions de l'IOSEA recouvrant l'Asie du sud-est+, le nord de l'Océan indien, le nord-ouest de l'Océan indien et l'ouest de l'Océan indien, l'on observe qu'il y a encore plus de changements au niveau de la mise en œuvre/des rapports depuis 2008. Le groupe de l'ouest de l'Océan indien continue à s'améliorer et sa performance collective fait actuellement partie de la catégorie de "bon progrès". L'on retrouve aussi une pareille tendance positive pour le groupe du nord de l'Océan indien dont on peut attribuer à l'amélioration du rapport à propos des activités par deux de ses membres. Par contre, l'Asie du sud-est+ est demeurée pratiquement inchangée, ayant en son sein deux nouveaux membres qui devront encore fournir des rapports complets – cette tendance devra donc être probablement renversée bientôt. Et bien qu'elle demeure pratiquement en arrière dans la mise en œuvre/les rapports au sein de l'IOSEA, le groupe du nord-ouest de l'Océan indien est le groupe où il y eu le plus d'améliorations depuis 2008 (au moins en ce qui concerne les rapports).

5. La plupart des états signataires fournissent actuellement de très bonnes introductions à leurs rapports nationaux en décrivant les espèces de tortues marines qu'ils hébergent ainsi que les défis dont ils doivent faire face dans leurs efforts de conservation. Après tout, ce sont les tortues qui relient les divers pays qui participent à l'IOSEA. Beaucoup de pays semblent attacher la plus grande importance à la conservation des tortues des espèces *Chelonia mydas* et *Eretmochelys imbricata* alors que les espèces moins communes telles que les espèces *Dermochelys coriacea*, *Lepidochelys olivacea* et *Caretta caretta* figurent parmi les plus grandes priorités pour un groupe plus restreint des états signataires.

6. Les pays signataires ont bien décrit les approches de la "meilleure pratique" qu'ils ont adoptées afin de réduire les menaces posées aux tortues marines et leurs habitats et de se documenter à propos d'un certain nombre de populations de tortues avec lesquelles ils ont une interaction ainsi que de mettre en

¹ Il convient de noter que l'analyse suivante ne se réfère pas aux informations substantielles contenues dans la Facilité des rapports online de l'IOSEA portant sur les espèces, les habitats, les menaces et les mesures atténuantes. Ces données basées sur les sites font l'objet de considérations séparées que l'on peut voir dans le document MT-IOSEA/SS.6/Doc.6.1.

place des mesures en vue de contrecarrer les incitations économiques adverses qui contribuent à la mortalité des tortues. Certains états signataires ont aussi adopté des initiatives pour identifier et faciliter d'autres possibilités de moyens de vivre bien que ces mesures ne soient pas décrites avec suffisamment de détails pour que l'on puisse évaluer leur efficacité.

7. Du progrès substantiel a été fait en ce qui concerne les rapports à propos des modes de pêche tels que le chalut de crevettes, la pose du filet maillant et la palangre qui risquent d'affecter les tortues ainsi que des mesures destinées à réduire la prise et la mortalité accidentelle des tortues. La plupart des signataires ont entrepris des recherches intéressantes et des activités de développement en vue de réduire les prises accidentelles bien que beaucoup de ces démarches semblent ne pas avoir été faites avec une perspective de niveau régionale en vue. Les signataires ont en outre commencé à identifier les pratiques de pêche illégales qui ont de l'impact sur les tortues s'étalant depuis les prises directes illégales jusqu'à l'emploi des équipements interdits et des méthodes de pêche destructives.

8. Les rapports des signataires nous donnent une image collective à propos des emplois économiques les plus importants des tortues marines parmi lesquels le plus prévalent étant la consommation de la viande suivi par des avantages de l'écotourisme, la consommation des œufs et la signification culturelle/traditionnelle. Tous les pays ont effectivement décrété des lois afin d'interdire les prises directes ainsi que le commerce à l'intérieur du pays des tortues et des produits dérivés des tortues. Cependant beaucoup de ces pays se trouvent face à des croyances qui font qu'il existe toujours de la consommation traditionnelle de la viande et des œufs de tortues.

9. Presque tous les états signataires ont adopté toute une série de mesures pour minimiser ou réduire la mortalité des œufs, des progénitures et des femelles en pondaison, y compris des programmes des actions de suivi, des activités éducatives/de prise de conscience extensives ainsi que d'élimination de débris et d'assainissement des plages.

10. La plupart des signataires ont effectué des recherches et des activités de suivi à propos des populations de tortues (certains se vantent même d'avoir eu ces programmes depuis des décennies) avec du progrès notable au cours des années récentes dans les domaines du marquage des nageoires ainsi que du repérage par satellite en vue d'aider à connaître les chemins migratoires ainsi que la caractérisation de l'identité génétique des populations de tortues. Certains de ces travaux sont reflétés dans la liste extensive de littérature recouvrant des revues de journaux par des pairs, des rapports internes et des débats lors des ateliers de travail.

11. Du progrès substantiel a aussi été réalisé dans le domaine d'accorder de la priorité aux activités nationales de conservation et de gestion ainsi que d'identifier les problèmes pour lesquels de la coopération internationale est considérée comme étant essentielle. Au moins une douzaine des états signataires ont préparé des plans d'action de niveau national et plusieurs autres sont en train de travailler en visant cet objectif. Plusieurs ont aussi offert des aperçus sur l'efficacité ou d'autres questions qui résultent de la politique et des lois nationales.

12. Bien que cela soit évident qu'il doit certainement manquer des rapports à propos du progrès actuel réalisé par tous les programmes du plan de conservation et de gestion de l'IOSEA, il semble qu'il doit y avoir de la faiblesse dans le domaine de la mise en œuvre aussi. Des écarts persistent dans plusieurs programmes cruciaux. Bien que du progrès ait été réalisé, il y a encore le besoin de meilleures documentations et de mesures de mise en œuvre et de coordination en vue de réduire les prises accidentelles et la mortalité, y compris plus d'expérimentation portant sur les combinaisons appropriées de la conception des hameçons, des appâts, des spécifications des équipements de pêche et des pratiques de la pêche.

13. Il semble qu'il n'y a que quelques états signataires qui ont adopté des mesures en vue de protéger les habitats critiques en dehors des régions de protection établies et qu'il y a peu d'informations fournies qui puissent suggérer que ces habitats ont déjà été clairement identifiés. Moins de la moitié des signataires s'adonnent aux activités de suivi et de récupération des habitats de fourrage vert. Toutes les sous-régions pourront bénéficier d'une gestion coopérative et de la standardisation/de l'harmonisation du recueil des données plus étendues ainsi que des échanges plus systématiques des informations techniques entre les états signataires.

14. La plupart des signataires devront encore faire connaître leurs besoins en ressources et mobiliser des ressources aussi bien pour la mise en œuvre au plan locale que pour la coordination générale. Du financement adéquat pour les programmes de conservation domestiques des tortues et le financement institutionnel de l'IOSEA demeurent un défi important qui se pose. Mais ici aussi, il convient de dire que du progrès importants a été réalisé depuis 2008 car il y a actuellement plus de pays qui participent au partage des coûts opérationnels aux cotés des donataires traditionnels dont les donations volontaires ont aidé à assurer le maintien de l'IOSEA depuis son établissement.

15. En fin de compte, un fil commun que l'on retrouve dans tous les programmes du CMP consiste du besoin de renforcer la coopération entre les états signataires qui constitue la raison d'être même du Mémorandum d'entente de l'IOSEA.